

# PEUPLE TRAVAILLEUR,

JOURNAL DÉDIÉ AUX INTÉRÊTS DES CLASSES AGRICOLES ET OUVRIÈRES.

Versez l'instruction sur la tête du Peuple; vous lui devez ce Baptême.

VOL. I.

MONTREAL, MARDI, 26 MARS 1850.

No. 9.



## LA VEUVE DU SOLDAT.

C'était à la fin de l'automne.

Novembre avait atteint le moitié de son chemin.  
Les languissantes et monotones  
La nature pleurait le départ des beaux jours.  
Il faisait presque nuit; au fond de la vallée  
Déjà l'obscurité s'élevait plus  
Qu'une émanation froide.  
Dans le silence une ombre errait  
Venait de sonner l'Angelus.  
Des femmes à présents descendant le colline  
Appelaient par un nom, une cellule au ruisseau;  
Elle prit en sa main les yeux baigués de pleurs.  
Entouré d'un lambeau de vêtement funéraire,  
Un jeune enfant dormait sur son dos attaché;  
Près d'elle un autre enfant marchait triste et penché,  
Et recueillait dans ses ténèbres  
Chaque soupir à sa mère arraché.  
Il s'efforçait de lui cacher ses larmes;  
Faut-il s'étonner, fille de soldat!  
Son père l'embrassait le veille de son départ;  
Il rapporta en journaux les débris de ses armes.  
Souvent, de fatigue accablé,  
Furtivement il regardait sa mère,  
Et son cœur aussitôt retombait sur la terre,  
De son mâle silence inquiet et troublé.  
Elle avait par ses mots ranimé son courage;  
Et l'aimait, et l'aimait, et l'aimait son enfant.  
Marchons encore jusqu'au prochain village,  
Hâtons-nous par, voici la nuit.  
On arriva. D'une voix ineffable  
La veuve dit des mots murmures ses accents:  
Au nom du ciel, où l'avez-vous la vie!  
Fuyez plus de mes petits enfants!  
Leur père est mort en servant la patrie!  
Malheur dort. Faut-il m'en le l'attendait plus?  
Poussant la porte était fermée,  
Sur la plaine inanimée  
L'écho était éteint à son cri suprême.  
Après les croassements de l'église gothique  
Le jour s'élevait, et son pâle croissant  
Sur la plaine noire d'un horizon antique  
Ne laissait plus tomber qu'un rayon languissant.  
Demourant hospitalière au malheur oppressé,  
Jadis toujours ouverte au pauvre, au voyageur,  
Une petite arde en protégeait l'entrée.  
C'était la maison du pasteur.  
Hélas! aux jours affreux des tempêtes civiles  
Le vicar s'élevait, et n'est point de croissant.  
L'orphelin de l'homme d'une porte le défilé.  
Et le pauvre abandonné sans secours, sans asile,  
Vient frapper à la porte d'un cœur sur le seuil.  
C'est un cœur fait pour ceux plus d'espérance!  
O mes enfants! C'est moi qui suis votre mère!  
Venez, au pied du temple implorons un ciel éternel.  
Votre père n'est plus, mais attendez près de lui.  
La veuve ainsi parla. Le portail battait  
Répéta leurs soupirs encore quelques instants.  
Et le matin, à l'heure où se levait le jour,  
On aperçut de loin les enfants et la mère.  
On accourut, mais il n'était plus temps.

## INSTRUCTION POPULAIRE.

### LE BONHEUR.

Que d'aveugles courent après le bonheur et ne trouvent que la satiété et le ennui! — Qu'ils ouvrent les yeux, qu'ils changent de route, et ils auront bientôt atteint l'objet de leurs efforts. — Le germe du vrai bonheur est dans la foi; aussi Dieu, toujours juste, l'a faite

facile pour tous. Est-il un seul homme en effet, susceptible de ramener un instant ses regards sur lui-même, sur son organisation si merveilleuse et si fragile tout à la fois, sur les phénomènes qui nous entourent de toutes parts, sur cet ordre si admirable de l'univers impassible au milieu des bouleversements du globe, qui puisse méconnaître l'existence de Dieu? Quoique les bornes de notre organisation ne nous permettent pas de concevoir d'une manière sensible ce créateur de l'univers, d'entrer dans les secrets d'une puissance devant laquelle tous nos progrès et notre orgueil sont contraints de s'avouer si petite, nous ne pouvons nier son existence; et ce sentiment que Dieu même a mis en l'homme, malgré l'imperfection de sa nature, n'est pas un des témoignages les moins merveilleux de la toute-puissance divine!

Oui, tout homme simple et de bonne foi qui veut ouvrir les yeux, interroger sa conscience, demeure convaincu qu'il existe un Dieu tout-puissant, bon et juste envers tous; car ces dernières qualités sont inséparables d'une puissance sans bornes.

Il faut bien convenir dès lors que notre séjour ici-bas ne peut être qu'un passage, et que notre hymne à l'éternité.

En effet, si nous ne sommes pas tous les jours l'homme de la mort ou méconnu, exposé aux chagrins de la vie, mais qui nous atteignent tous, terminant nos jours et les souffrances, une vie toute d'amertume et de privations; tandis que le méchant, comblé d'honneurs et de richesses, fêté, honoré, est frappé au milieu des plaisirs, et meurt sans avoir eu le temps de les regretter? L'histoire ne nous montre-t-elle pas trop souvent, hélas! l'innocent périssant par le poignard de l'assassin! tandis que le criminel, entouré d'honneurs et d'hommages, jouit tranquillement d'une fortune et d'une position usurpées? Et ces nombreux martyrs de notre religion!... n'ont-ils pas payé des supplices les plus affreux une vie toute de charité et de dévouement pour l'humanité?... Et tout serait fini... et victimes et assassins seraient confondus dans le même néant! c'est impossible! Soutenez que l'homme tout entier est frappé par la mort, que la vie est toute sa destinée, c'est méconnaître le Créateur! Quelle inconcevable présomption peut ainsi porter l'homme à nier cette puissance qui de rien a fait l'univers et le dirige d'une main si sûre à travers les siècles. Comment penser qu'au milieu d'un ordre si merveilleux, elle a pu placer une œuvre aussi imparfaite que la destinée humaine, telle que nous la voyons ici-bas? N'est-ce pas pousser l'aveuglement et l'absurdité au delà de toutes limites?... Aussi ne rencontre-t-on guère d'incrédules à cet égard que parmi des hommes sans aucune instruction, incapables de raisonnement et chez lesquels les mauvaises passions ont étouffé dès l'enfance cet instinct de l'éternité que l'on retrouve chez les nations les plus sauvages!

Mais de la part de ceux qui acceptent l'éternité, comment expliquer l'indifférence avec laquelle ils s'en occupent et l'importance qu'ils donnent aux choses de ce monde? Je ne sais; peut-être qu'à cet égard tous ne sont point également blâmables. — Je ne veux point entrer dans la discussion du bien et du mal, et décider quels sont les innocents, et

quels sont les coupables. Je pense qu'on commet sur ce point beaucoup d'erreurs; je crois que la bonté et la justice de Dieu n'ont pas plus de bornes que sa puissance; je crois qu'il mesurera sa pitié à la fragilité de sa créature, et je m'incline devant une volonté que je ne comprends pas. Je me garderai bien de prêcher au nom de Dieu des chrétiens une doctrine sans charité; je n'ai d'autre intention que de montrer qu'il nous donne à tous, plus ou moins doués d'intelligence, riches ou pauvres, un moyen sûr et facile de jouir ici-bas du bonheur que comporte notre nature.

Pour cela, il suffit de reconnaître que la vie n'est qu'un passage et l'éternité notre but. Erreurs, fautes, souffrances, misères de toutes espèces se trouveront là leur remède. Travaillons pour le ciel au lieu de nous tourmenter des biens et des maux d'ici-bas, et le bonheur devient aussitôt chose facile. Plus d'ambition, plus d'amour-propre, plus d'envie, plus d'amour éternel des richesses et des plaisirs, et par conséquent jamais de remords; au lieu de ces fatales passions qui traitent après elles tant de soins pénibles et de chagrins, et ne nous procurent que des jouissances fugitives et bien imparfaites, nous trouvons la charité, source intarissable d'un bonheur après lequel nous courions en vain; au lieu d'adversaires ou d'ennemis à observer ou tromper, nous n'avons plus que des frères à secourir et leurs bénédictions à recueillir. Les plaisirs du monde, loin de nous satisfaire, ne produisent que la satiété et le dégoût; la pratique journalière du bien; l'indulgence, la justice, la charité, nous procurent le calme de la conscience, et cette satisfaction intérieure qui n'a besoin ni des éloges ni des honneurs d'ici-bas. Quand, redoutant les passions, nous les regardons comme la cause de la plupart des maux qui affligent l'humanité, nous ne voyons que leurs effets, que ce mauvais usage qu'en fait l'homme abandonné à lui-même et à son inexpérience. Considérées dans leur nature, sortant de la main de Dieu, ces passions sont le don le plus beau du Créateur; elles naissent et se développent en même temps que la beauté des formes, comme pour faire de la jeunesse un âge merveilleux. Si, animé par la foi, cet âge puissant appliquait au bonheur de la société ce feu divin, le plus souvent follement dépensé dans des plaisirs fugitifs, il arriverait aux vertus les plus sublimes.

Cette foi dans l'éternité, cette confiance dans la justice divine, biens si précieux dans toutes les circonstances de la vie, de quelles ressources ne nous sont-ils pas dans l'adversité? Pour le malheureux abandonné du monde, rien ne supplée à la religion; elle seule peut le soutenir; mais elle fait plus encore, et la pensée que ses souffrances lui seront comptées les lui rend plus légères. Il regarde la mort en face sans la craindre ni la désirer. Pourquoi hélas! une éducation orgueilleuse et sans base, qui n'a pu faire que de pauvres philosophes, n'a-t-elle pas permis que ces vérités arrivassent à cette foule de jeunes gens que le défaut de principes conduit chaque jour au suicide? Combien de familles jouiraient encore avec bonheur d'existences qui ne leur laissent que d'amers souvenirs.

LE PEUPLE

LE PEUPLE TRAVAILLEUR

MONTREAL, MARDI 26 MARS, 1850.

"Le peuple est incapable d'entendre ses intérêts; on doit, pour son bien, le tenir toujours en tutelle. N'est-ce pas à ceux qui ont des lumières de conduire ceux qui manquent de lumières?"

Ainsi parlent une foule d'hypocrites qui veulent faire les affaires du peuple, afin de s'engraisser de la substance du peuple.

Vous êtes incapables, disent-ils, d'entendre vos intérêts; et sur cela, ils ne vous permettront pas même de disposer de ce qui est à vous pour un objet que vous jugerez utile; et ils en disposeront, contre votre gré, pour un autre objet qui vous déplaît et vous répugne.

peute propriété commune, incapables de savoir ce qui vous est bon ou mauvais, de connaître vos besoins, et d'y pourvoir; et sur cela, on vous enverra des hommes bien payés, à vos dépens, qui gêneront vos biens à leur fantaisie, vous empêcheront de faire ce que vous voudrez, et vous forceront de faire ce que vous ne voudrez pas.

Vous êtes incapables de discerner quelle éducation il est convenable de donner à vos enfants; et par tendresse pour vos enfants, on les jettera dans des cloaques d'impieété à moins que vous n'aimiez mieux qu'ils demeurent privés de toute espèce d'instruction.

Si ce que dit cette race hypocrite et avide était vrai, vous seriez bien au-dessous de la brute, car la brute sait tout ce qu'on affirme que vous ne savez pas, et elle n'a besoin que de l'instinct pour le savoir.

Dieu ne vous a pas faits pour être le troupeau de quelques autres hommes. Il vous a faits pour vivre librement en société comme des frères.

Soyez hommes: nul n'est assez puissant pour vous atteler au joug malgré vous; mais vous pouvez passer la tête dans le collier, si vous le voulez.

Cependant, ceux qui profitent de la servitude de leurs frères mettent tout en œuvre pour la prolonger. Ils emploient pour cela le mensonge, la force et l'injustice.

Ils diront que la domination arbitraire de quelques uns et l'esclavage de tous les autres est l'ordre établi de Dieu; et pour conserver leur tyrannie, ils ne craindront point de blasphémer la Providence.

Répondez-leur que leur Dieu à eux est Satan, l'ennemi de la race humaine, et que le vôtre est celui qui a vaincu Satan.

Après cela, ils déchaîneront contre vous leurs satellites; ils feront bâtir des prisons sans nombre pour vous y enfermer; ils vous poursuivront avec le feu, ils vous tourmenteront et répandront votre sang comme l'eau des fontaines.

Si donc vous n'êtes pas résolus à combattre sans relâche, à tout supporter sans fléchir, à ne jamais vous lasser, à ne céder jamais; gardez vos fers et renoncez à une liberté dont vous n'êtes pas dignes.

La liberté est comme le royaume de Dieu; elle souffre violence, et les violents la ravissent.

Et la violence qui vous mettra en possession de la liberté, n'est pas la violence féroce des voleurs et des brigands, l'injustice, la vengeance, la cruauté; mais une volonté forte, inflexible, un courage calme et généreux.— L'ABBÉ DE LA MENNAIS.

LES PALAIS DES ROIS.

Toutes les pompes malades Des princes les plus adorables, Ne sont que des filles prisonnières d'illustres misérables.

INDIFFERENCE.

Que rien ne nous embarrasse, Et pourquoi tant de larmes? Bonne fortune, ou disgrâce, Elle passe, et nous rassure.

MAINARD.

FELISSON.

LA RÉCIPROCITÉ DE COMMERCE À WASHINGTON.—Nous revenons aujourd'hui sur ce sujet important qui semble intéresser en ce moment tous les journaux de la province. Il y a quelque temps, en parlant du bill de la réciprocité commerciale, qui doit être sous peu discuté dans le congrès américain, nous étions loin de penser que le rédacteur de "La Minerve" viendrait soudainement nous dire d'un air sérieux, "qu'au lieu de produire par

mière aux yeux du peuple, nous n'avions présenté qu'une bougie obscure." Et cependant "La Minerve" voudra bien remarquer que nous n'avions fait qu'exprimer nos craintes en voyant le peu de chance de succès que connaît la passation de ce projet de loi au congrès. Notre intention en disant cela n'était pas de faire voir que ce bill serait désavantageux au Canada; au contraire nous nous dirons que si ce bill passait, il contribuerait beaucoup à établir entre les Américains et les Canadiens cette communion d'idées et de sentiments si nécessaire par les tems qui court pour la prospérité et le bonheur de ces deux peuples.

Comme la "Minerve," nous nous accordons à dire que ce projet ne pourrait manquer de faire ressortir les ressources mortes de la province, d'ajouter grandement à la consommation des marchandises, et d'augmenter les profits du propriétaire et du capitaliste, mais si nous nous sommes sur ce point, nous nous permettons de faire remarquer à la "Minerve" que le bill de la réciprocité ne pourra passer au congrès que sous de certaines conditions, et ces conditions seront de leur permettre l'usage du St. Laurent pour toute espèce de commerce, et de donner la permission aux classes industrielles du Canada d'acheter le sucre des Américains sans payer de taxes. La proposition ainsi faite par l'union américaine est parfaitement justifiable, mais est-il probable que le ministère canadien consentira à cette proposition du congrès? Jusqu'à présent nous en doutons, et nous espérons que la "Minerve" voudra bien nous éclairer sur ce sujet.

En lisant la "Tribune" de New-York, en date du 19 mars, nous avons vu que M. McLane, l'un des membres du comité de commerce, fit dernièrement un rapport du bill de la réciprocité au congrès, mais lorsqu'il vit qu'une permission n'était pas accordée aux Américains dans ce bill de faire usage du St. Laurent et des canaux pour trafiquer, il le renvoya de nouveau au comité de commerce pour une nouvelle considération. Comme on le sait, MM. Bulwer et Merritt ne sont pas d'opinion de faire de nouveaux amendements à ce bill.— Attendez donc encore avec patience, afin de voir si de nouvelles difficultés ne surgiront pas.

PROCÈS DU DOCTEUR WEBSTER.—Mardi le dix-neuvième jour de mars dernier, a commencé à Boston, le dernier acte du drame sanglant et mystérieux, qui n'a cessé depuis quelques mois d'intéresser le public aux Etats-Unis et en Canada. Les dispositions, les divers incidents de l'audience, le grand nombre d'amis de l'accusé qui ont entrepris sa défense dans plusieurs feuilles publiques, voire même les moyens de l'accusation et ceux

de la défense, tout cela nous démontre que la plupart des journaux feront de ce célèbre procès, l'un des plus grands drames des tems modernes.— Le mode de publication de notre journal, Le Peuple Travailleur, ne nous permettra peut-être pas de suivre jour par jour cette terrible cause, mais, cependant, nous ferons en sorte de tenir nos lecteurs au courant de toutes les circonstances attendues de ce procès.

En ce moment, d'un bout à l'autre des Etats-Unis, le procès du docteur Webster est le sujet de toutes les conversations. On s'en occupe dans les boutiques, dans les assemblées publiques, dans les hôtels; partout, enfin, on est porté à s'intéresser à l'issue de ce procès criminel.

Le premier jour de son procès, M. Webster est paru à la barre avec une contenance tranquille et équilibrée.— Un grand nombre de personnes s'étaient rendues de bon-heur à l'audience, déterminées à participer aux émotions qu'allait causer cette sombre affaire. Des mesures furent prises au dehors pour que rien ne vint troubler l'ordre et la solennité des débats.— Vers les onze heures A. M. le juge en chef Stewart recommanda au docteur Webster et à son conseil d'ouvrir la séance. L'avocat général, Mr. J. H. Clifford, assisté de M. George Bennis, est chargé de soutenir l'accusation; MM. Piny Merritt et E. Sotier ont accepté la délicate mission de défenseurs de l'accusé.

Lorsque le greffier de la république demanda au prisonnier s'il était ou non coupable, il a répondu d'un ton ferme et assuré qu'il était nullement coupable du crime dont on l'accusait, mais bien innocent. On a alors procédé à la formation du jury. La défense a reçu six quatorze des noms proposés, et la cour en a écarté dix. Les jurés étant tous assermentés, M. Clifford a pris alors la parole pour formuler l'accusation devant les jurés. Il a posé d'abord comme base de poursuite: 1°. Que le docteur Parkman a été tué. 2°. Qu'il a été tué par le docteur Webster. Sur le premier point, a dit l'avocat général, il sera prouvé que M. Parkman était vivant le vendredi 23 novembre 1849, et qu'on l'a vu pour la dernière fois entrant au collège médical vers deux heures moins dix minutes, dans l'après midi de ce jour, et depuis lors on ne l'a plus revu.

Le dimanche, 25 novembre, les amis du docteur Parkman apprirent pour la première fois du docteur Webster qu'il avait vu le défunt le vendredi entre une et deux heures après midi. Le 30 du même mois, on trouva dans un cabinet d'aisance du collège la partie inférieure du ventre appliquée en terme de médecine, le pelvis et la cuisse droite d'un corps ressemblant à celui du docteur Parkman. Le lendemain soir, on découvrit dans le laboratoire de M. Webster, dans une caisse à thé, une poitrine et une cuisse gauche. De plus, on trouva dans un fourneau des fragments d'os, de parcelles d'or et une rangée de dents artificielles. Les dents furent reconnues par M. Keep comme ayant été récemment posées par lui, et le monde qu'il produisit, s'adaptait exactement à une mâchoire recueillie dans les cendres. Tous ces restes avaient été saturés par de fortes préparations chimiques, mais nul fluide préservateur n'eût été injuré dans les veines. Telles sont les circonstances sur lesquelles l'accusation se fonde pour déclarer que le docteur Parkman a péri de mort violente.

Quant à la preuve que le meurtre a été commis par M. Webster, M. Clifford la trouve au point de vue moral qui existait entre la victime et l'accusé.— Webster était fort mal dans ses affaires depuis 1842, époque à laquelle M. Parkman lui prêta une somme de \$400. Ce chiffre s'accrut à tel point, qu'il vint un moment où tout ce que possédait M. Webster, se trouvait engagé à son créancier, y compris ses collections minéralogiques.

En 1849, M. Parkman apprit que les propriétés du docteur Webster étaient hypothéquées ou vendues à son beau-frère, M. Robert S. Shaw, et dès ce moment, il ne cessa de tourmenter son débiteur. La veille de sa disparition, une scène désagréable eut lieu entre eux à ce sujet. Telle est la situation des choses, lorsque le docteur Webster passa chez son créancier, et lui assigna un rendez-vous à une heure où les étudiants ne sont pas au collège. Dans cette même matinée, la personne chargée de ses recettes vint le voir, et lui parla des menaces du docteur Parkman. "Tout cela est arrangé," répondit M. Webster. Ce même jour, l'accusé prétend l'avoir vu et lui avoir payé l'argent qu'il lui devait, mais n'avoir pu obtenir de lui un reçu, tant il était pressé.

Autour de ces faits essentiels, l'accusation groupe tous les incidents que nos lecteurs savent déjà, les grands feux allumés dans son laboratoire, les portes fermées contre son habitude et en même tems ses efforts pour établir que la victime a été vue dans la soirée de vendredi. La lettre écrite par lui à son épouse pour lui recommander de dérober certains papiers à la justice, est également à sa charge, car parmi ces papiers se trouve les deux billets souscrits à l'ordre du docteur Parkman.

Telles sont les preuves bien fortes, quoique purement circonstanciels qui ont été prouvés par l'avocat général Clifford. Plusieurs témoins furent ensuite interrogés; le témoignage donné par le dentiste qui dit reconnaître les dents qu'il a posées au docteur Parkman, a été jusqu'ici la plus forte preuve. Mais attendons avec patience le dénouement de ce grand drame. Le télégraphe électrique doit nous apporter demain soir des nouvelles qui doivent de nouveau intéresser nos lecteurs.

CRIME ÉPouvANTABLE.— Il y a quelques semaines, comme nous nous trouvions par ailleurs à la petite ville de St. Jean, on nous raconta qu'un homme, dont nous avons oublié le nom, qui avait reçu en donation les biens fonciers et mobiliers d'une personne âgée, mourut qu'il lui

paya une pension jusqu'à la fin de ses jours, se mit un jour dans le tête d'empoisonner son donateur, afin de cesser de lui payer pension, et par là, de jouir plus vite des biens qui lui avaient été donnés.

L'homme qui a voulu commettre ce crime a été aussitôt arrêté sur la disposition de ceux qui avaient failli être empoisonnés. Il comparut à St. Athanase devant A. Aubertin, éc., P. F. De Naray, éc., et G. Charland, éc., tous trois juges à paix, qui, après avoir entendus les témoins à charge, envoyèrent l'accusé à Montréal sous les soins de M. Ma-ib, bailli à St. Athanase.

Nous sommes portés à croire d'après les témoignages qui ont été donnés contre le prisonnier, qu'il est coupable du crime.

LECTURE SUR LA PEINE DE MORT. — Jusqu'ici nous nous sommes abstenus de parler de la lecture qu'avait faite J. G. BARTH, éc., sur ce sujet, non pas que nous voulions nous dispenser d'en parler, non, du tout, car nous savons reconnaître les talents de M. BARTH comme lecteur.

Nous nous rappelons encore des émotions que nous a causées la seconde lecture de M. BARTH sur la peine de mort, et nous n'étions pas les seuls, car tous les auditeurs qui se trouvaient présents étaient comme nous sous l'effet d'un charme électrique. — La discussion de ce monsieur est savante et solide, forte de moyens, suffisamment ornée, et toujours dominée par la haute raison.

LECTURES DE M. STONE SUR LE MAGNETISME. — Nous devons reconnaître les lectures de M. Stone sur la science du magnétisme comme étant portées à une hauteur de vues, d'études, d'expérience et d'amusement tout-à-fait élevée. — Ceux qui en ont fait le sujet d'étude, et qui ont parcouru les meilleurs ouvrages qui traitent sur le système de manipulation, devront s'apercevoir que celui de M. Stone diffère de ceux de De-Luze et d'Edon, et qu'il a créé une nouvelle méthode pour lui.

qu'il leur a annoncé cette bonne nouvelle. Nous conseillons à tous ceux qui n'ont point encore été voir ce monsieur, de ne pas manquer cette bonne occasion, la seule peut-être qui sera offerte de longtemps au public canadien.

Lundi prochain, M. Stone donnera une soirée au bénéfice des Orphelins des Armes Catholique et Protestant, et se charge de payer les dépenses de sa poche.

INSTITUT CANADIEN. — Il y a quelque temps, à titre des séances de l'Institut Canadien de Montréal, une résolution fut proposée par certains membres de cette institution, tendant à contraindre l'Institut à cesser de recevoir les journaux français de Québec tels que l'Ami de la Religion, le Canadien et le Journal de Québec.

Dans cette occasion, les membres qui font partie de cette Institution Canadienne de Montréal, ont montré qu'ils étaient indépendants en rejetant cette résolution. Aujourd'hui, cet esprit d'intolérance dont a fait preuve le comité de direction de l'Institut de Québec, n'est plus de mise; il nous faut avoir des idées plus larges et plus neuves.

Dans ce siècle il est impossible d'arrêter l'explosion de la pensée humaine; surtout dans une chambre de nouvelles, on doit persister à recevoir tous les journaux de la province, sans s'être au fait des idées et des principes politiques et religieux de tous les partis.

Un correspondant de Daily News, en date du 12 février, nous informe de l'éruption du Mont Vésuve, qui a forcé le Pape à laisser Portici pour se réfugier au palais, sur Capo di Monti.

Depuis une semaine nous jouissons de la plus magnifique éruption qui ait eu lieu depuis plusieurs années. Les cendres ont été portées au-delà de vingt milles. Le lava descend par deux courants sur Ottaviano, où il a détruit un palais et une grande étendue de terres appartenant à un noble de nom. Un autre torrent descend vers Torri deli Annunziati; les flammes et les fumées morneuses de roc qui sent, vomies la nuit, produisent un spectacle terrible; le mugissement de la montagne se faisait entendre de plusieurs lieues à la ronde, et ici, à Naples, les chassias et les vitres craquent à chaque secousse, qui ne cessent ni le jour ni la nuit.

Samedi soir, un jeune Polonais a été frappé à la jambe par une pierre brûlante, et il mourut sur la montagne de la perte de son sang. Un jeune Américain a été atteint au bras qui lui est resté suspendu que par un morceau de rocher; à son arrivée à Naples, il avait perdu tant de sang, que l'amputation n'a pu se faire, et comme une réaction pas en lieu, on désespère de sa vie. Un gendarme est rapporté avoir été tué; deux autres hommes, victimes de l'éruption ont été enterrés hier à Portici. Un gentilhomme Anglais et sa demo ne sont pas encore revenus d'une visite qu'ils ont faite à la montagne, et on entretient beaucoup d'inquiétude à leur égard; cependant, une foule immense tous jours et nuit pour voir ce phénomène effrayant. Tous les habitants des environs de la montagne ont quitté leurs demeures; les poudrières de Torre ont été vidées.

THÉÂTRE ROYAL. — Grâce à l'énergie et au talent du Capt LOVELACE, le public de Montréal va pouvoir encore une fois cet hiver se procurer la jouissance d'une de ces veillées aussi agréables que rares apprésent dans notre monotone ville de Montréal. Comme on peut le voir par l'annonce qui se trouve dans une de nos colonnes, M. LOVELACE et Madame SPALDING, aidés des amateurs anglais et canadiens, qui figureront tour à tour sur la scène, doivent donner lundi prochain une représentation à leur bénéfice au Théâtre Royal.

INDUSTRIE CANADIENNE. — Nous sommes heureux chaque fois que l'occasion se présente de signaler l'esprit d'entreprise parmi les Canadiens; c'est pourquoi nous appelons l'attention du public sur l'annonce de M. DUGAL, ouvrier cordonnier, qui se trouve dans nos colonnes de ce jour. — Nous avons nous-même visité l'atelier et le magasin de ce monsieur, et nous n'hésitons pas à le recommander comme l'un des meilleurs de cette ville, tant pour le qualité de son travail qu'il emploie que pour la modicité de ses prix.

Pour le Peuple Travailleur.

M. le Rédacteur, Le premier des devoirs du Jury, doit être d'avoir la conscience et de l'indépendance. Un second obligation chez lui, est de posséder suffisamment de connaissances pour pouvoir juger. Autrement, il est incompétent, et doit se déclarer tel.

Je cite le verdict rendu par le Jury vendredi dernier, dans le procès de Ingram, cultivateur respectable du township de Granby, et accusé du meurtre d'un nommé Watson. Le Jury était entièrement composé de Canadiens; et quoiqu'il fut prouvé que Ingram, est un homme paisible, qu'il avait été et est encore persécuté, non-seulement par ses voisins, les orangistes du lieu voulaient le ruiner; et qu'il n'avait pas, Ingram, catholique romain, qui en cette occasion que sur la défensive contre des accusés de nuit.

Montréal, 25 mars 1850. Le bruit court en cette ville, que le warrant pour l'élection de Mégantic a été émis par l'exécuteur. On voit par les journaux ministériels de cette ville, qu'il est très probable que le parlement provincial sera convoqué, pour la dépeche des affaires, le 13 ou le 14 mai prochain.

THEATRE ROYAL. M. R. LOVELACE ET MADAME SPALDING. YANT conjointement loué le Théâtre Royal de cette ville, ont l'honneur de représenter pour la première fois en cette ville, le mardi prochain, le 1er Avril, le Drame en 2 actes, intitulé: LES SEPT CLERS OU L'AVARE DE MARSEILLE. Après quoi les Amateurs Canadiens représenteront la jolie petite Comédie en 1 acte, intitulé: LA CARTE A PAYER. Le tout se terminera par la Fable nouvelle de deux actes, intitulée: C'EST VRAIMENT UNE FARCE. QUI DIABLE SUIS-JE? Une bande militaire exécutera pendant la soirée divers morceaux de musique. Prix d'entrée, — 1er Loge, 2e — 2ème Loge, 2e Ed. — Parterre, 1e, 10e — Gallerie, 1e, 3e. Les portes seront ouvertes à 7 heures et demi, et le rideau se lèvera à 8 heures précises. 26 mars 1850.

ELECTRO-BIOLOGIE. M. G. W. STONE, a l'honneur d'informer les citoyens de cette ville qu'il continuera PENDANT TOUTE CETTE SEMAINE ses expériences sur le SCIENCE DE L'ELECTRO-BIOLOGIE, à la Salle des Odd Fellows, Grande rue St. Jacques. Montréal, 21 mars 1850.

MAGASIN BOTTES, SOULIERS, &c., &c., &c. PIERRE DUGAL, RUE NOTRE-DAME. Continue à tenir le Magasin de BOTTES et SOULIERS comme par le passé dans le même local, rue Notre-Dame, en face du Palais de Justice. On y trouve constamment, un assortiment de BOTTES FINES, BOTTINES pour Dames, le tout de la meilleure qualité. Il s'emploie que les meilleurs ouvriers. 26 mars 1850.

RESTAURANT FRANCISCO. COIN DES RUES Lagauchetière et MONTCALME. COIN DES RUES Lagauchetière et MONTCALME. FAUBOURG QUEBEC. Le Soufflé, déjà avantageusement connu en cette ville comme CUISINIER, ayant depuis nombre d'années servi à tout satisfaction toutes les personnes qui l'ont honoré de leur patronage, tout en remerciant ces mêmes personnes pour l'encouragement qu'il lui ont donné, informe le public en général qu'il a érigé à son établissement diverses améliorations qui le mettent à même de satisfaire tous ceux qui l'honoreront de leur visite. L'on trouvera à cet établissement, à tout heure, toutes espèces de rafraichissement et de viandes préparées à toutes heures à demande. Les prix seront des plus modérés, ou un mot à tous les chuchés que partout ailleurs. FRANCIS FRANCIS-O.

